

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère auprès du Premier ministre, chargé
du budget et des comptes publics

Arrêté du **04 NOV. 2024**

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2025

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects, notamment son article 26 ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 7 février 2023 fixant les modalités d'organisation des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 26 août 2024 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2025,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : M. Florian COLAS, directeur général des douanes et droits indirects, est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2025,

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par M. Christian BOUCARD, administrateur général des douanes et droits indirects.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	BOUCARD	Christian	Administrateur général des douanes et droits indirects
M.	CANESSON	Alexandre	Administrateur de l'État du 1 ^{er} grade

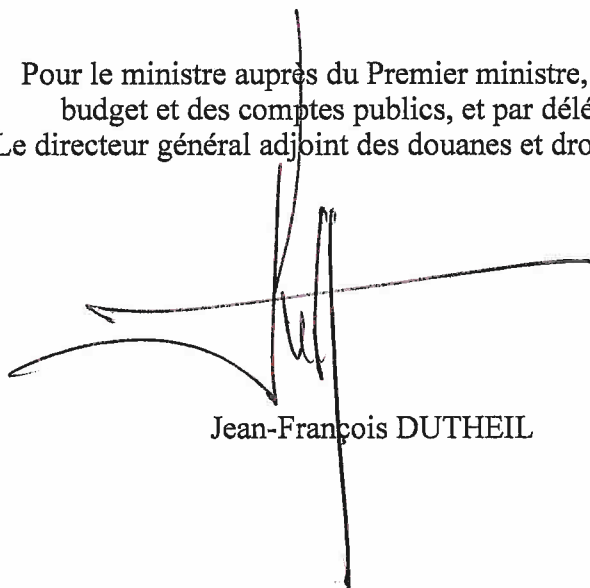
Mme	DUBOIS	Christine	Administratrice supérieure des douanes et droits indirects
Mme	FRANCERIE-DELIAU	Sandra	Directrice des services douaniers de 1 ^{re} classe
M.	LUCK	Yves	Administrateur des douanes et droits indirects
Mme	PLOYART	Florence	Administratrice de l'État du 2 ^e grade
M.	OHIER	Michaël	Inspecteur général des finances
M.	SIMONNEAU	Florian	Directeur des services douaniers de 2 ^e classe
Mme	VAN DAELE	Sylvie	Administratrice des douanes et droits indirects

Article 4 : Le secrétariat du jury est assuré par la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle.

Article 5 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait le **04 NOV. 2024**

Pour le ministre auprès du Premier ministre, chargé du
budget et des comptes publics, et par délégation,
Le directeur général adjoint des douanes et droits indirects,



Jean-François DUTHEIL